Image not found or type unknown

Depot de dossier de regularisation

Par **lea2504**, le **04/10/2013** à **14:44**

bonjour
j'habite en haute Savoie j'ai déposé un dossier de régularisation depuis juin 2013 comme indiqué sur le site de la préfecture les documents sont téléchargés sur le site ensuite le dossier constitué est envoyé au préfet par courrier avec accusé de réception sauf depuis je n'ai rien reçu ni attestation de dépôt ni lettre ni rien je me suis présentée à la préfecture et la dame me dit faut compter 6 mois au moins. je leur ai écrit un mail pas de réponse faut savoir qu'en haute Savoie y a pas moyen d'avoir la préfecture au téléphone pour ce qui s'agit du service des étrangers à chaque appel on te renvoie à la mairie de ton quartier. je rappelle j'ai déposé une régularisation pas vie privée vie familiale après avoir bénéficié pendant 6 ans d'un titre pour les études

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés